



**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE**

7 rue de Saint-Maurice – 25260 COLOMBIER-FONTAINE Tél. 06.82.13.07.58

**Réunion Conseil d'Administration AAPPMA Colombier-Fontaine
Le 20 Novembre 2022 à 9h00**

Ordre du jour

1. ***Accueil.***
2. ***Point sur le CR du 03 juillet dernier.***
3. ***Nouveau dépositaire.***
4. ***Prix des cartes 2023.***
5. ***Convention Beutal.***
6. ***Modification parcours carpes de nuit.***
7. ***Demandes de subventions.***
8. ***Garderie.***
9. ***Rémanents rive D du doubs.***
10. ***Prochaine AG.***
11. ***Cormorans.***
12. ***Réunion des Présidents.***
13. ***Nettoyage du Bié par PMA.***
14. ***Divers.***

1- Accueil :

a. Présences des GPP (Garde de Pêche Particuliers):

- i. Nous saluons la présence de nos 3 GPP prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à notre association.
- ii. Le président a rappelé que notre AAPPMA a besoin de tous les soutiens et en particulier ceux des jeunes afin de préparer, avec eux, l'avenir et l'avenir se prépare dès aujourd'hui.
- iii. Le président a rappelé également que les membres du bureau ne renouvelleraient pas leurs mandats aux prochaines élections de 2027.

b. Date et heure du prochain CA :

- i. Le groupe souhaite programmer cette réunion en semaine à partir de 18h00.
- ii. Date à définir rapidement : Joël.
- iii. L'ODJ portera sur la préparation de la future AG, Exercice 2022.
 - Accord alevinage 2023.
 - Accords sur le Bilan financier et le Budget Prévisionnel 2023.
 - Validation des actions.....
 -

2- Point sur le CR du 03 juillet dernier : Lecture du CR a été faite par le président :

a. Tableau mis à jour : **voir en rouge.**

N°	OBJECTIFS	ACTIONS	Décisions prise en réunion du 20/11/2022
5	Entretenir la cohésion de notre groupe !!	Repas du CA à BEUTAL, avec conjoints.	Repas avec conjoints reporté en 2023 à BEUTAL ou Resto en fonction de la situation COVID.
6	Générosité sociale	Manifestation « Téléthon » à BEUTAL abandonnée.	Benjamin propose de se joindre à la manifestation organisée par la mairie de Colombier-Fontaine le 03 Décembre. l'idée est bonne mais vu le délai très court pour imaginer un stand, on y réfléchira pour 2023.
7	Postes de pêche pour personnes à mobilité réduites	Aménagement de 2 postes à BEUTAL pour seniors.	.Vu avec le maire de BEUTAL : lui proposer le coût approximatif (piquets acacia et tout venant) Joël et J.Luc. Reporté en 2023.
8	Pancartages	Finaliser le tableau et faire une demande à la FD.	.SOLDÉ
9	Réhabilitation Bié Secondaire	Plantation d'arbustes à reprendre	.30 plants en jauge chez Joël : .A faire cet automne si possible: J. Luc et Joël.
10	Bié Village : Pollution Cou-tremont	Suivre travaux avec PMA	.Travaux en cours (PMA) .A suivre

11	Bié Village : Nettoyages annuels	1 seule intervention : en juillet/août en fonction de la météo.	.Vu avec le maire : intervenir au coup par coup entre Juin et Novembre, en fonction de la pousse des herbiers afin de freiner l'envahissement total du ruisseau. L'OFB et la DDT seront prévenus par mails 7 jours avant chaque intervention. .Le nettoyage du ruisseau, du passage à niveau et jusqu'au pont SNCF de St. Maurice (au-dessus du canal) est pris en charge par PMA dans le cadre de la GEMAPI. La 1ère phase, jusqu'à la rue des Citées, a été réalisée cette année. Le solde est prévu en 2023. L'entretien, pour les années suivantes, sera à la charge de la commune mais il n'est pas exclu d'y participer comme on l'a toujours fait.
12	Bié Village : nettoyage/groupe scolaire	Attendre avis du maire.	.A charge de la commune. .Idem point 11.
13	Frayères à brochets potentielles	En sélectionner 4/12 pour la FD	.Notre dossier est enregistré à la FD25 : au regard du planning de charge de travail du plateau technique, le délai d'étude de notre dossier sera de l'ordre de 1 à 2 ans.
14	Faciliter les fraies : truites Bié secondaire et Black au canal et à l'Étang.	Construire et mettre en place des frayères caissettes	.Attention : faut-il une autorisation ? (eaux libres) Joël. .On verra en 2023.
15	Frayère truites à la confluence Lougres/Doubs	Stade projet	.On verra en 2023.
16	Mieux faire connaître notre site internet	Imprimer l'adresse du site sur les cartes de pêche !	.Vu avec Laurent SAUVAGEOT de la FD25 : pas possible (logiciel FNPF) .SOLDÉ.

b. Infos générales :

- i. Point DATER : Situation Inchangée.
- ii. Cotisation AMICALE: OK pour 2023
- iii. Indemnité dépositaire :
 - 2€ prévus par carte vendue.
- iv. Don au Collectif SOSLRC (Loue et Rivières Comtoises):
 - 120 € versés en 2022.
 - Il n'est pas envisagé de donner en 2023.
- v. Garderie AMICALE de MONTBÉLIARD (6 AAPPMA):
 - Toujours en cours, pb de mise à jour des documents à la Préfecture !!
- vi. Pancarte Mise à l'eau de l'ÉPINE (Beussières):
 - Il est décidé de prendre à notre charge la fourniture et la pose de ce panneau à l'angle du chemin : Alain.
- vii. Frayère à brochets de l'Épine : **Les délais administratifs sont passés de 8 mois à 2 ans !! (infos FD25) A SUIVRE.**

viii. Alevinage : proposition pour le printemps 2023.

➤ Truites/canal :

- 120 kg répartis en 2 ou 3 livraisons sur un ou deux mois par exemple : **A décider au prochain CA.**

➤ Vin chaud offert par notre AAPPMA le matin de l'ouverture :

- Le maire de CF est OK : autorisation à demander : **Joël.**

➤ Truites dans le Doubs: **A décider au prochain CA**

ix. Carpes au canal et étang : OK

c. Proposition pour l'automne 2023 :

i. Black bass :

- Par soucis d'économie, cet alevinage aura lieu tous les 2 ou 3 ans.
- Espèce adaptée pour ce milieu (confirmé dans la réponse de la DDT)
- Voir s'il peut se reproduire : **oui, observé à l'étang de Beutal.**
- Ce poisson se reproduit au printemps (eau à partir de 18°C)

ii. Brochets : inchangé

iii. Autres propositions : Voir paragraphe 14 b.

d. Projet « Ombrière sur Bié Village » : A suivre : Joël.

3- Nouveau dépositaire:

a. Madame la propriétaire du bureau de Tabac de Colombier-Fontaine, a aimablement accepté de nous rendre ce service.

b. Nouveau panneau publicitaire (en remplacement des existants) : 3 livrés chez Alain :

i. A poser dès signature de la convention : **Jean-Luc, Bernard et Joël.**



4- Prix des cartes 2023 : voir tableau ci-dessous.

Types de cartes	TARIFS				
	CPMA	FDAAPPMA	Cotisation Réciprocité	Prix des cartes	
				Avec CPMA	Sans CPMA
Interfédérale URNE	37.20 €	20.80 €	18 € Réci + 29 € URNE	105.00 €	67.80 €
Personne Majeure	37.20 €	20.80 €	18.00 €	76 €	38.80 €
Découverte Femmes	15.20 €	9.00 €	11.80 €	36.00 €	20.80 €
Personne Mineure	3.20 €	2.00 €	15.80 €	21.00 €	17.80 €
Découverte – de 12 ans	1.00 €	1.50 €	4.50 €	7.00 €	6.00 €
Hebdomadaire	13.50 €	7.50 €	13.00 €	34.00 €	20.50 €
Journalière	4.40 €	1.50 €	7.10 €	13.00 €	8.60 €

5- Convention Beutal :

- a. Pour 2023 uniquement : OK
- b. Prix non négociable : idem 2022.

6- Modification parcours carpes de nuit à Longevelle (rive G du Doubs)

- a. Suite aux:
 - i. Actes d'incivilités répétés,
 - ii. Plaintes du propriétaire (abreuvoir moutons)
 - iii. 2 interventions des gendarmes.
- b. La proposition, du technicien de la fédération, consistant à réduire le linéaire de 500 m environ en aval, a été acceptée par le BUREAU.
- c. Cette modification a été proposée dans l'ARP 2023.
- d. Incidence faible car peu de poste dans le secteur (berge en talus).

7- Demandes de subventions 2023 :

- a. Idem 2021:
 - i. Commune de Colombier-Fontaine (attendre dossier de la commune)
 - ii. Commune de Longevelle (courrier libre)
 - iii. Commune de St-Maurice-Colombier (courrier libre)
- b. Qui a donné en 2022 : Colombier-Fontaine et Longevelle sur le Doubs.
- c. Justificatifs à mettre dans le dossier: **Alain et Joël.**
 - i. Description des actions d'intérêt général.
 - ii. Bilan financier
 - iii. Budget prévisionnel
 - iv. Autres actions envisagées.

8- Garderie :

- a. Vigipêche 2:
 - i. Application dorénavant « imposée »
 - ii. Faut-il une formation : non.
 - iii. Quelques difficultés :
 - Avec certains smartphones.
 - Problème de réseau sur certains secteurs.
 - iv. Benjamin nous fera une démonstration au prochain CA de mi-Décembre.
- b. Communication avec le Président :
 - i. Un rapport succinct tous les trimestres est souhaité ainsi qu'un rapport après chaque ouverture (truites/brochets)
 - ii. **On en reparlera au prochain CA.**

9- Dégagement des rémanents rive D du Doubs:

- a. Un courrier AAPPMA a été envoyé le 03/11/2022 à l'ONF.
- b. Réponse du 16/11: Une visite du site est prévue prochainement en présence d'un « haut » responsable de l'ONF.
- c. Pouvons-nous proposer le compromis suivant: traiter uniquement des accès et des aménagements de postes de pêche potentiels dans la zone: **à réfléchir pour le prochain CA.**
- d. A suivre : **Joël.**

10- Prochaine AG :

- a. Début Janvier 2023 (en 2022 elle s'est tenue le 06 Février, en distanciel)
- b. Convocation 15 jours avant : **Joël**, via:
 - i. Info Pêche.
 - ii. Affichages.
 - iii. Par voie de presse.
- c. Préparer: le bilan, le budget 2023, les plans d'alevinages et d'actions pour 2023, à faire valider par le CA en fin d'année : **Alain et Joël**.
- d. Un travail de secrétariat important en cette période : mais nous pouvons compter sur l'aide de la fonction d'Appui : **Jacques**.
- e. NOTA: Des pêcheurs de Pont de Roide, Voujeaucourt et de Rang désirent être présents à l'AG, nous ne manquerons pas de les informer de la date retenue : **Joël**

11- Tirs cormorans :

- a. La situation est préoccupante, l'arrêté ministériel triennal prévoit une régulation uniquement sur les piscicultures.
- b. La FNPF a déposé un recours qu'elle a perdu (argumentation non recevable). Elle demande donc à l'OFB une étude scientifique irréfutable (pour contrer la LPO) afin de déposer un nouveau recours.
- c. Indemnisation des tireurs: Jean Paul étant sur la liste FD25, se verra remettre un chèque de 80€ par notre trésorier : **Alain**.

12- Réunion des présidents :

- a. Le 03/12 à Besançon.
- b. Questions posées par écrits:
 - i. Des nouvelles du projet « parkings » le long du canal ??
 - ii. Réponse claire sur les cormorans.

13- Nettoyage du Bié par PMA:

- a. Première tranche réalisée en 2022 (du passage à niveau >> rue des Citées).
- b. 2 tranches suivantes prévues en 2023 (rue des Citées >> pont de chemin de fer du canal)
- c. Pour info: 3 à 4 stères de bois ont été retirés et broyés sur la rive par une entreprise!
- d. Quelques photos :



14- DIVERS :

- a. Comment séduire les jeunes pêcheurs et les inviter à participer à la vie de notre association ?
 - i. Cédric propose de créer une page Facebook au nom de l'AAPPMA, il en serait l'administrateur. C'est un bon réseau de communication, utilisé par les jeunes en particulier.
 - Il nous fera une démonstration au prochain CA : **Cédric**
 - Un accord du CA sera ensuite demandé.
 - ii. Les jeunes pêcheurs sur CF pratiquent le plus souvent la pêche du carnassier.
 - iii. Actions auprès des écoles Primaires de Colombier-Fontaine et de Saint Maurice Colombier : prévu en 2023 : **avec qui et quand ?**
 - iv. Étendre l'opération FRANCAS 2021 : vu la directrice de CF qui se propose de nous solliciter également tous les 3 ans.
- b. Alevinages :
 - i. Dans un souci d'économie, il est proposé d'empoissonner avec des poissons de plus petites tailles (fritures, carpeaux, brochetons, à Beutal et au canal) à réfléchir pour 2023, **on en parlera au prochain CA**
 - ii. Rappel : vu le coût de l'alevinage 2022, il est proposé de ne pas mettre de Black-Bass en 2023.
 - iii. Alevinage truites à l'ouverture :
 - Empoisonner un ou deux biefs du canal ????
- c. Date et heure des prochaines réunions CA : la majorité des présents souhaiterait qu'elles aient lieu en semaine de 18 à 20h00.

Fin de la réunion

Le secrétaire adjoint,
Joël